

CAP Electricien

POUR QUI

Elèves de 3^e Générale et 3^e SEGPA.

QUALITÉS NÉCESSAIRES

Bonne habileté manuelle, Esprit logique, sens des responsabilités, Capacité à respecter strictement des règles et des instructions en matière de sécurité.

ET APRÈS

Vie active :

Ouvrier professionnel

Electricien-Installateur dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations électriques, logements individuels ou collectifs.

Pour les meilleurs élèves, poursuite d'études en Baccalauréat Professionnel Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés (MELEC).

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La période de formation en milieu professionnel est obligatoire pour la validation du diplôme. Sa durée est de 14 semaines réparties sur les 2 années d'études.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Français, Histoire-Géographie
 Mathématiques-Sciences
 Enseignement Professionnel
 Prévention-Santé-Environnement
 Éducation Physique et Sportive
 Education Artistique
 Langue vivante

ÉPREUVES À L'EXAMEN

Toutes les épreuves sont en Contrôles en Cours de Formation (CCF). Pour la partie professionnelle, les élèves sont évalués tout au long de leur cursus (CCF continué).

ÉPREUVES	COEFFICIENT	DURÉE	NATURE
EP1: Réalisation d'une installation	7		CCF continué
EP2: Mise en service d'une installation	4		CCF continué
EP3 : Maintenance d'une installation	2		CCF continué
EG1 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	3		CCF
EG2 : Mathématiques et sciences physiques et chimiques	2		CCF
EG3 : Education physique et sportive	1		CCF